

AVIS LOCAL DE RECRUTEMENTS EXTERNES SANS CONCOURS D'ADJOINTS TECHNIQUES DE RECHERCHE ET DE FORMATION Au titre de l'année 2021

En application des articles 3-2 à 3-4 du décret n°2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique d'Etat et de l'article 51 du décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié relatif aux dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et au personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur, de l'ordonnance n°2020-1694 et du décret n°2020-1695 du 24 décembre 2020 relatifs à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19, des recrutements externes sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation auront lieu, au titre de l'année 2021.

Ces recrutements sont organisés par branche d'activité professionnelle et par emploi-type.

Les agents recrutés au titre du recrutement sans concours sont stagiaires pendant un an puis éventuellement titularisé. Le stage débute **le 1^{er} septembre 2021**.

L'Université de Caen Normandie dispose de cinq postes à pourvoir via ce mode de recrutement :

- **4 postes d'adjoint en gestion administrative (BAP J – Emploi type J5X41)**
- **1 poste d'électricien courant fort courant faible (BAP G – Emploi type G5A43)**

Détail des emplois sur le site <https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/referens/>

1 - Conditions pour candidater :

Pour être autorisés à se présenter, les candidats doivent remplir les conditions générales fixées par la loi portant droits et obligations des fonctionnaires :

- Posséder la nationalité française ou celle d'un pays membre de l'Union européenne ;
- Jouir de ses droits civiques ;
- Posséder un casier judiciaire dont les mentions portées au bulletin n°2 ne soient pas incompatibles avec l'exercice des fonctions ;
- Se trouver en position régulière au regard du Service national ;
- Remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction.

Aucune limite d'âge n'est opposable aux candidats.

Aucun diplôme n'est exigé des candidats.

2 - Modalités de recrutement :

Le Président de l'Université crée une commission chargée d'examiner les candidatures. Cette commission est composée d'au moins trois membres dont au moins un membre est extérieur à l'établissement.

Le recrutement se déroule en 2 phases :

- Examen des dossiers des candidats ;
- Entretien d'une durée de 15 mn avec les membres de la commission dont 5 mn laissées au candidat pour se présenter : seuls seront convoqués à l'entretien les candidats sélectionnés lors de l'examen des dossiers. Cet entretien, conformément à l'ordonnance n°2020-1694 et du décret n°2020-1695 précités pourrait être organisé par visioconférence.

Au terme des entretiens la commission établit un classement par ordre de mérite.

3 - Modalité d'inscription :

Les candidats doivent adresser leur dossier de candidature obligatoirement par voie postale et en recommandé simple au plus tard **le samedi 15 mai 2021** avant minuit (le cachet de la poste faisant foi) à :

Université de Caen Normandie
DRH - Conseil carrière compétences
(drh.concours@unicaen.fr)
Esplanade de la Paix – CS 14 032
14032 Caen Cedex 5

Ce dossier comportera :

- Une lettre de candidature ;
- Un curriculum vitae détaillé indiquant le niveau d'étude, ainsi que, le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés ;
- Si nécessaire un certificat médical relatif aux aménagements des épreuves

4- Calendrier prévisionnel :

Etude des dossiers : 1^{er}-2 juin 2021

Entretiens : 22-23 juin 2021

(Calendrier prévisionnel communiqué sous réserve)